

Conseil Municipal

Séance publique du 22 mars 2026 à 17 H

Procès-verbal de séance

L'appel des membres du Conseil Municipal est effectué par M. Vincent ORTIS, Président de l'assemblée.

Membres présents :

Mesdames Isabelle BOCCARON – Bénédicte CREUX - Patricia DEMAS – Alexandra ESTOREZ- Carine FICARA - Marine FROITZHEIM - Magali IMBERT – Marie-Thérèse MORINA - Sandrine MOSCONI – Sarah SERGAS -

Messieurs Honoré ACCHIARDI – Fabrice DI GIACOMO - Franck EMELINE – Julien FERRAN - Laurent LOISON - Jean-Robert LUCCIONI – NIEL Jean Claude – Vincent ORTIS ROSTAN Jean-Claude

Le quorum étant respecté, la séance est ouverte à 17 H

Secrétaire :

Mme Sarah JOURNEAUX ép. SERGAS, benjamine de l'assemblée, est nommée secrétaire de séance.

* * *

ORDRE DU JOUR

➤ Installation du Conseil Municipal et élection du Maire

M. Yann PRIOUT, Maire sortant, a donné lecture des résultats constatés au procès-verbal des élections et a déclaré installer :

*Mesdames Isabelle BOCCARON – Bénédicte CREUX - Patricia DEMAS – Alexandra ESTOREZ-
Carine FICARA - Marine FROITZHEIM - Magali IMBERT – Marie-Thérèse MORINA - Sandrine
MOSCONI – Sarah SERGAS -*

*Messieurs Honoré ACCHIARDI – Fabrice DI GIACOMO - Franck EMELINE – Julien FERRAN
Laurent LOISON - Jean-Robert LUCCIONI – NIEL Jean Claude – Vincent ORTIS – ROSTAN Jean-
Claude*

dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

M. Vincent ORTIS, doyen de l'assemblée, a présidé la séance pour l'élection du Maire.

Seule, la candidature de M. Jean-Claude NIEL a été présentée.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Résultats du 1^{er} tour de scrutin :

Nombre de votants : 19

Nombre de suffrages déclarés nuls : 4

Majorité absolue : 10

M. Jean Claude NIEL a obtenu 15 voix

VU le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L2122-4 et L2122-7 ;

VU les résultats du scrutin relatif à l'élection du maire, tels que fixés au procès-verbal annexé à la présente délibération ;

M. Jean Claude NIEL a été proclamé maire et a été immédiatement installé.

DÉLIBÉRATION n° 2026_03_01a

➤ Détermination du nombre d'adjoints au maire

L'effectif légal du conseil municipal de la commune de Gilette étant de 19 membres, le nombre maximum d'adjoints au maire est de 5.

Le vote à main levée donne les résultats suivants

- 15 voix POUR,
- 4 ABSTENTIONS,

La DÉLIBÉRATION n° 2026_03_02a est adoptée pour fixer à 4 le nombre d'adjoints au maire.

➤ Election des adjoints au maire

Un délai de 5 mn est accordé pour déposer les listes de candidature auprès de Monsieur le Maire avant le début du vote

Une seule liste est présentée, celle menée par Mme Magali IMBERT

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Résultats du 1^{er} tour de scrutin :

Nombre de votants : 19

Nombre de suffrages déclarés nuls : 4

Majorité absolue : 10

La liste menée par Mme Magali IMBERT : 15 voix

La DÉLIBÉRATION n° 2026_03_03a est adoptée pour :

- ÉLIRE la liste de Mme Magali IMBERT;
- DIRE que les adjoints élus prendront rang dans l'ordre de la liste victorieuse
- INSTALLER :
 - *Mme Magali IMBERT en qualité de 1^{ère} adjointe;*
 - *M. Honoré ACCHIARDI en qualité de 2^e adjointe ;*
 - *Mme Sandrine MOSCONI en qualité de 3^e adjointe ;*
 - *M. Fabrice DI GIACOMO en qualité de 4^e adjoint(e) ;*

➤ Présentation et adoption de la charte de l'élu local

DÉLIBÉRATION n° 2026_03_04a est adoptée par le Conseil Municipal pour prendre acte de la **charte de l'élu local**, qui définit :

- Les **principes déontologiques** applicables aux élus (exemplarité, neutralité, probité, respect des règles de la laïcité) ;
- Les **droits et obligations** des élus dans l'exercice de leur mandat (participation aux instances, accès à l'information, formation, etc.) ;
- Les **règles de fonctionnement** entre élus et avec les services (modalités de transmission des demandes, respect des circuits hiérarchiques, etc.) ;
- Les **engagements** en matière de transparence (déclarations d'intérêts, gestion des conflits d'intérêts, etc.).

La séance est levée à 18 H

AR Prefecture

006-210600664-20260413-2026_04_02-AU
Reçu le 16/04/2026

*Département : Alpes-Maritimes
Communes de GILETTE*

SÉANCE DU 22 MARS 2026
DU CONSEIL MUNICIPAL

FEUILLET DE CLOTURE

DELIB 2026_03_01 : Installation du Conseil Municipal et élection du Maire

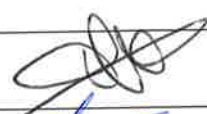














DELIB 2026_03_02 : Détermination du nombre d'adjoints au maire

DELIB 2026_03_03 : Élection des adjoints au maire

DELIB 2026_03_04 : Présentation et adoption de la charte de l'élu local

Département : Alpes-Maritimes
Communes de GILETTE

SÉANCE DU 22 MARS 2026

Nom - Prénom	Fonction	Signature
NIEL Jean Claude	Maire	
IMBERT Magali	1 ^{er} Adjoint au Maire	
M. Honoré ACCHIARDI	2 ^{ème} Adjoint au Maire	
MOSCONI Sandrine	3 ^{ème} Adjoint au Maire	
DI GIACOMO Fabrice	4 ^{ème} Adjoint au Maire	
ORTIS Vincent	Conseiller Municipal	
ROSTAN Jean-Claude	Conseiller Municipal	
MORINA Marie-Thérèse	Conseillère Municipale	
BOCCARON Isabelle	Conseillère Municipale	
DEMAS Patricia	Conseillère Municipale	
EMELINE Franck	Conseiller Municipal	
CREUX Bénédicte	Conseillère Municipale	
LOISON Laurent	Conseiller Municipal	
ESTOREZ Alexandra	Conseillère Municipale	
SERGAS Sarah	Conseillère Municipale	
LUCCIONI Jean-Robert	Conseiller Municipal	
FROITZHEIM Marine	Conseillère Municipale	
FICARA Carine	Conseillère Municipale	
FERRAN Julien	Conseiller Municipal	